

Le titulaire de la carte Transactions sur immeubles et fonds de commerce ne peut négociier ou s'engager sans détenir un mandat écrit préalablement délivré à cet effet par l'une des parties.
(Loi n°70-9 du 2 janvier 1970 - Décret n° 72-678 du 20 juillet 1972).

ENTRE LES SOUSSIGNES

(Remplir l'état civil complet, nom prénom, lieu de naissance, nationalité, régime matrimonial, adresse, ou la désignation de la personne morale, dénomination, registre du commerce, capital, adresse, représentant légal)

M. Rahal Bruno né le 25/05/50 à la Rochelle
 M^{me} Rahal Chantal née le 12 Mai 1952 à la Rochelle.
 6 chemin de la Molte aux Dames 85450 Champagné les Marais

Ci-après dénommé « le mandant » d'une part.

Et

La société SARL CD IMMOBILIER, immatriculée RCS La Roche-Sur-Yon n° 411998024, dont le siège est situé place du Docteur Giraudet à l'Aiguillon-sur-Mer. Titulaire de la carte professionnelle CPI85012017000021931 Délivrée par la CCI de la Vendée permettant l'exercice de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce et gestion immobilière.

- « Gestion immobilière », garantie pour un montant de 110 000 €.
 - « Transactions sur immeubles et fonds de commerce », garantie pour un montant de 110 000 € et titulaire du compte spécial (article 55 du décret du 20/07/72). N° 00021831403 ouvert auprès de la banque Crédit Mutuel Océan.
- Garantie par SEGAP, 11 rue de Grenelle – 75007 Paris

Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de ALLIANZ sous le n° de police 49465052.

Avec le concours et en présence éventuellement de (Nom, prénom agent commercial) **Rapubeau claude**

2. Ci-après dénommée « le mandataire », d'autre part.

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT

PAR CES PRÉSENTES, LE MANDANT CONFÈRE AU MANDATAIRE QUI L'ACCEPTÉ, MANDAT DE VENDRE LE(S) BIEN(S) ET LES DROITS IMMOBILIERS DONT IL EST SEUL PROPRIETAIRE AUX PRIX, CHARGES ET CONDITIONS STIPULÉES CI-DESSOUS.

DESIGNATION ET SITUATION DU OU DES BIENS OU DROITS A VENDRE

Nature :

- Parts de SCI Maison individuelle (dans lotissement - hors lotissement) Terrain Local commercial Autre
- Appartement (ou lot de copropriété) numéro de lot et tantièmes
- Cave numéro de lot et tantièmes Parking numéro de lot et tantièmes
- Garage numéro de lot et tantièmes

Nombre total de pièces : **5**

Caractéristiques et état du bien : Neuf Ancien En état futur d'achèvement A rénover

Situation :

Adresse : **6 Chemin de la Molte aux dames**
 Commune(s) ou Ville(s) : **Champagné les Marais**
 Cadastre : **A.B. 56**

Jouissance :

Le mandant déclare que le(s) bien(s) à vendre sera(ont), le jour de la signature de l'acte authentique :

- Libre(s) de toute occupation
- Libre(s) à la date du
- Loué(s) selon état locatif figurant en annexe

PRIX

Sauf accord écrit ultérieur entre les parties (avenant ou offre acceptée valant avenant), les biens ci-dessus désignés seront proposés au prix de (€) (en chiffres et en lettres) **180.000 Cent quatre vingt mille euros.**

(honoraires du mandataire non compris) payable au plus tard le jour de la signature de l'acte définitif.

Les frais d'actes, droits d'enregistrement, seront à la charge de l'acheteur et payables au plus tard le jour de la signature de l'acte définitif.

HONORAIRES DU MANDATAIRE

En cas de réalisation de l'opération avec un acheteur présenté par le mandataire ou un mandataire substitué, le mandataire aura droit à une rémunération fixée en conséquence, la rémunération du mandataire à la charge de l'acquéreur, payable lors de la réalisation de l'opération est portée à : **6** % TVA comprise (20 % susceptible d'évoluer conformément à la réglementation fiscale) du prix de vente tel que fixé à la clause. Dans l'hypothèse où le mandant a opté pour l'assujettissement de la vente à la TVA, la rémunération du mandataire est calculée sur le prix de **180.000** € TTC.

DUREE DU MANDAT

Le présent mandat est consenti et accepté EN EXCLUSIVITÉ pour une durée irrévocable de trois mois à compter de ce jour. A l'issu de cette période initiale, il sera prorogé pour une durée de 12 mois au terme de laquelle il prendra fin automatiquement sans aucune formalité. Toutefois, chacune des parties pourra mettre fin au terme de la période initiale ou à tout moment au cours de la période prorogation, par lettre recommandée avec accusé de réception et sous réserve du respect d'un délai de préavis de 15 jours.

TRAITEMENT INFORMATIQUE DES DONNEES

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, le mandant autorise expressément le mandataire à saisir l'ensemble des informations contenues dans les présentes sur fichier informatique, le mandant pouvant exercer son droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant auprès du mandataire à l'adresse suivante : Place du Dr Giraudet – 85460 L'Aiguillon-sur-Mer
Le mandant, pour des motifs légitimes, peut toutefois s'opposer au traitement des données le concernant.

MEDIATION

En cas de litige relatif à la bonne exécution du mandat, une solution amiable sera recherchée prioritairement à toute action judiciaire. Aussi, pour le traitement d'une réclamation, le mandant peut prendre contact avec Madame MOURAT Christelle.
En cas de réponse jugée insatisfaisante ou d'absence de réponse dans un délai de 30 jours, le mandant peut s'adresser par courrier au service de médiation dont l'adresse à la date des présentes est la suivante : MEDIATION - VIVONS MIEUX ENSEMBLE - 465 avenue de la Libération 54000 NANCY.

ÉLECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution du présent mandat, les parties élisent domicile à leurs adresses respectives mentionnées ci-dessus.
Mandat établi au cabinet du mandataire à Lucas le 15/08/2023
en deux exemplaires originaux numérotés dont l'un est remis ce jour au mandant qui le reconnaît.
..... Mots rayés nuls. Lignes

LE MANDANT

Faire précéder la signature de la mention
« lu et approuvé, bon pour mandat exclusif »

Lu et approuvé, bon pour mandat exclusif
[Signature]
Mamad

LE MANDATAIRE

Faire précéder la signature de la mention
« lu et approuvé, mandat accepté »

lu et approuvé, mandat accepté
[Signature]

RETRACTATION

Si vous annulez votre commande, vous pouvez utiliser le formulaire détachable ci-dessous après l'avoir dûment complété.

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION Code de la consommation, article L. 221-9

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat)

À l'attention :
(adresse, n° de téléphone et télécopie)

Je/Nous vous notifie/notifions par la présente ma/notre rétractation du contrat pour la prestation de service ci-dessous :

Commandée le :
Nom du (des) consommateur(s) : Adresse du (des) consommateurs :
Signature du (des) consommateur(s) : Date :

Renonciation au droit de rétractation – Exécution anticipée

En vertu du mandat signé le portant le n° au profit de l'agence de le mandant ayant autorisé le mandataire à commencer immédiatement l'exécution dudit mandat, il est prévu la déclaration manuscrite suivante :

Déclaration manuscrite du (des) mandant(s) (à reproduire de la main de chaque mandant) :

« Je soussigné(e) M. M^{me} autorise le mandataire à commencer à exécuter le présent mandat avant l'expiration du délai de rétractation de quatorze jours. En conséquence, je déclare expressément vouloir renoncer au bénéfice du droit de rétractation dont je suis titulaire en vertu des articles L. 221-18 à L. 221-28 du code de la consommation et dont je reconnais avoir été parfaitement informé(e), dans l'hypothèse où le mandataire aurait pleinement exécuté la mission que je lui ai confiée par le présent mandat avant l'expiration dudit délai de rétractation. »

Préalablement aux présentes le mandant reconnaît avoir reçu et pris connaissance d'une notice précontractuelle d'information.

Fait à le

Signature(s) du (des) mandant(s) :

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles recueillies dans le cadre du présent mandat font l'objet d'un traitement informatique nécessaire à sa réalisation. Elles sont notamment susceptibles d'être utilisées dans le cadre des obligations légales ou déontologiques qui s'imposent aux professionnels de l'immobilier. Les données personnelles collectées au titre du présent mandat seront conservées pendant toute la durée de l'exécution des présentes, augmentée des délais légaux de prescription applicables.

Conformément à la loi informatique et libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition et de portabilité de vos données en vous adressant à : ICOCC Place du Docteur Giraudet à l'Aiguillon-sur-Mer, contact@icocc.fr. Le Mandant peut porter toute réclamation ou difficultés à cet égard devant la Cnil (www.cnil.fr).

BRCKPC